

Le présent PSC affiche la volonté de faire reconnaître, après la fonction culturelle et sans la faire oublier, la fonction ressource des Archives de Rennes dans la gestion de l'information (axe 1). Il a par ailleurs pour ambition de stabiliser le volume d'archives non classées conservées aux Archives de Rennes et de sécuriser la communication des documents (axe 2). Enfin, il souhaite s'emparer des nouveaux outils pour partager les ressources des Archives et les rendre accessibles, en développant la mise à disposition d'archives numérisées et la participation des publics (axe 3).

De **multiples défis** restent encore à relever :

- la concrétisation d'un **projet de bâtiment** d'abord, la dématérialisation ne devant pas occulter les besoins toujours présents de conservation des documents sous forme papier ;
- **l'archivage électronique** ensuite, garant d'une conservation sécurisée et pérenne des données : l'accompagnement des collectivités dans la transition vers l'e-administration, de la production à l'archivage de l'information, sera au cœur du travail mené par les archivistes ces prochaines années ;
- la **diffusion et le partage d'un patrimoine commun** enfin, avec une volonté affirmée d'accessibilité et d'ouverture.



(c) Candice Hazouard, 2019

Le projet scientifique et culturel des Archives de Rennes 2020-2024 est un **document stratégique d'orientation de l'activité de l'établissement** pour les cinq prochaines années. Élaboré en concertation avec l'ensemble de l'équipe des Archives et avec l'accompagnement de CoProd, il s'inscrit dans la politique culturelle portée par la Ville de Rennes.

Des valeurs communes

Le PSC 2020-2024 s'inscrit dans les politiques publiques et les valeurs portées par la collectivité. Il intègre en particulier les orientations de la politique culturelle souhaitée par la nouvelle équipe municipale : **garantir à chacun une égalité d'accès à la vie culturelle, mieux faire connaître le patrimoine aux habitants, progresser en éco-responsabilité et en égalité**. Ces orientations impliquent la diffusion des ressources et un accompagnement des publics, notamment aux usages numériques, mais aussi la mise en valeur de l'expertise du service.

Les Archives de Rennes entendent par ailleurs **contribuer à la transparence de la vie publique**, en favorisant le partage de l'information en interne et en externe au service.

Les échanges en interne lors de l'élaboration du PSC ont fait émerger des aspirations partagées par l'équipe : **transversalité, coopération, transparence, maîtrise de la charge de travail, objectifs réalistes**. Ces lignes directrices ont guidé la rédaction du nouveau projet scientifique et culturel et seront déclinées dans les modalités de fonctionnement du service.



PSC

PROJET SCIENTIFIQUE ET CULTUREL

2020 - 2024



Axe 1

Un service ressource reconnu pour la gestion de l'information

Axe 2

Une gestion des fonds efficace et qualitative

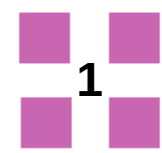
Axe 3

Des ressources partagées et accessibles

Comment mieux accompagner les collectivités dans la gestion de leur information et faire du conseil et de la collecte des outils pour affirmer l'expertise des Archives en la matière ? Comment constituer et conserver les sources nécessaires à l'histoire de la collectivité dans des espaces (matériels et virtuels) opérationnels et adaptés ?

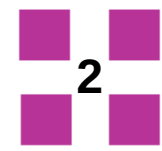
Comment organiser une gestion des fonds qualitative, efficace et sécurisée, c'est-à-dire qui offre une connaissance des fonds, une communication et une valorisation de qualité à nos publics (internes et externes) ?

Comment favoriser un accueil de qualité qui soit adapté aux besoins des usagers et à nos contraintes (fragilité des documents, taille restreinte de l'équipe, accessibilité de la salle de lecture), ainsi que le partage et la collaboration autour des documents ?



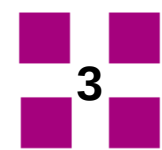
Faire (re)connaître la fonction support des Archives

- Rendre visible la fonction support du service.
- Partager et consolider les connaissances et partenariats dans le domaine de la donnée.



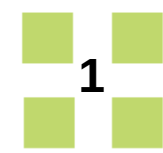
Définir une politique d'archivage axée sur le conseil

- Élaborer et mettre en œuvre la politique d'archivage.
- Encadrer les sollicitations des services versants pour optimiser le plan de charge et concentrer l'action de la collecte sur les sujets nécessitant une expertise.
- Résorber l'arriéré dans les services versants.
- Adapter le degré d'accompagnement des services versants.



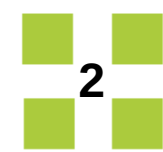
Se doter des espaces nécessaires à la collecte des archives papier et électroniques

- Accompagner la réhabilitation du bâtiment 20JF.
- Mettre en place le système d'archivage électronique (SAE).



Améliorer l'identification et le classement des fonds

- Améliorer la connaissance des fonds non classés.
- Rendre le traitement des fonds entrant plus efficace.
- Améliorer la gestion et la connaissance des fonds d'archives d'origine privée.
- Prioriser le classement de certains fonds d'archives spécifiques (fonds non classés ou à reprendre).



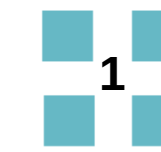
Sécuriser la communication et le classement des fonds

- Sécuriser la communication des fonds contemporains (publics et privés).
- Sécuriser la réutilisation des archives iconographiques (Fi), privées et modernes.
- Sécuriser la réutilisation des archives publiques (W) dès leur collecte.



Assurer la préservation des fonds

- Mener des actions ciblées de conservation préventive ou curative.
- Assurer une gestion des risques encourus par les fonds.
- Définir une politique de numérisation pluriannuelle et la mettre en œuvre.



Améliorer l'accueil des publics et faciliter l'accès à l'information

- Améliorer l'accessibilité et l'accès au bâtiment principal (18JF).
- Faciliter l'accès à l'information sur les actions du service.



Favoriser l'autonomie des lecteurs

- Accompagner les lecteurs dans leurs recherches et leurs consultations.
- Faciliter l'accès en ligne aux ressources des Archives.



Favoriser l'appropriation d'un patrimoine commun par la participation des publics

- Mettre à disposition des contenus et mettre en place des actions de médiation qui incitent à la compréhension de l'histoire de Rennes et à l'exploitation des archives.
- Faire connaître les ressources des Archives à leurs partenaires (actuels et futurs).
- Faire connaître les métiers des Archives par le partage des savoirs et des savoir-faire.